

**obtenir de l'aide pour sa déclaration d'impôt 2009
le bureau d'information fiscale ouvre le 15 février**

Comme chaque année, les contribuables lausannois pourront se faire aider pour remplir leur déclaration d'impôt. Le bureau d'information fiscale ouvrira ses portes durant cinq semaines, du 15 février au 19 mars 2010. Ayant connu un important succès ces dernières années, le logiciel d'aide Vaudtax est à nouveau téléchargeable ou disponible sous forme de CD dans sa version réactualisée.

Depuis 2002, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud s'associent en février et mars pour réunir dans un même lieu l'office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et le bureau communal des impôts. Quatre taxateurs cantonaux et deux employés communaux rempliront les déclarations d'impôt et répondront à toute question touchant la fiscalité.

En raison de la présence nécessaire des taxateurs du canton, il n'est plus possible de faire remplir sa déclaration d'impôt avant l'ouverture officielle du bureau d'information fiscale. Il est donc inutile de se déplacer au bureau des impôts avant le 15 février 2010, si ce n'est pour prendre rendez-vous.

Ainsi, le bureau d'information fiscale sera ouvert du

**15 février au 19 mars 2010
du lundi au vendredi, de 8h à 11h45 et de 13h à 16h30**

Il se trouvera, comme d'habitude, dans les salles de conférence du bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9, au niveau de la route de Genève. Un service d'accueil orientera les visiteurs et des panneaux indiqueront, à l'entrée, quels documents relatifs à l'année 2009 sont à joindre à la déclaration (certificats de salaires ou de rentes, attestations d'intérêts bancaires et justificatifs divers). Le bureau d'information fiscale est ouvert en priorité à l'intention des Lausannois de condition modeste.

L'an dernier, ledit bureau a répondu à plus de 3'200 personnes et rempli 3'058 déclarations d'impôt.

Administration générale et finances

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Patrick Tailens,
service financier de la Ville de Lausanne, bureau des impôts, tél. 021 315 43 21.**

Lausanne, le 3 février 2010